

La Fondation Jérôme Lejeune, reconnue d'utilité publique depuis 1996, agit pour les personnes atteintes de déficiences intellectuelles d'origine génétique. Se déclarant au service des malades et de leurs familles, elle poursuit trois objectifs : chercher, soigner, défendre.

Elle dispose de moyens importants, finance des recherches expérimentales et cliniques et a créé un centre de consultations médicales prenant en charge de nombreux patients, notamment ceux porteurs de trisomie 21.

Depuis quelques années, cependant, la Fondation Jérôme Lejeune multiplie les prises de position dans des domaines qui dépassent considérablement ses missions. En effet ses interventions ne concernent plus seulement les domaines médicaux ou scientifiques mais s'inscrivent aussi de plus en plus souvent dans les champs sociaux et politiques, qu'il s'agisse du planning familial, du débat législatif espagnol sur l'avortement, de l'arrêt de la Cour Européenne des Droits de l'Homme sur la filiation des enfants nés d'une GPA, de la fin de vie, de la primaire organisée par Les Républicains en novembre 2016, du Téléthon etc. (voir le site internet : <https://www.fondationlejeune.org/blog>). De plus la Fondation Jérôme Lejeune cherche à empêcher toute recherche sur l'embryon et les cellules souches embryonnaires en entamant systématiquement des procédures pour faire annuler par voie judiciaire les autorisations de recherche que l'Agence de la Biomédecine délivre en accord avec la législation française et alors que ces recherches présentent un intérêt scientifique et médical indéniable pour la société. Enfin, elle n'hésite pas à poursuivre en justice des responsables associatifs et politiques ou des chercheurs qui ne partagent pas ses convictions.

Reconnaissant à la Fondation Jérôme Lejeune et à ses membres la liberté d'avoir les opinions qu'ils souhaitent et de pouvoir les exprimer publiquement ;

Mais constatant que les déclarations caricaturales et mensongères de cette Fondation dénaturent et dégradent le débat éthique qu'il convient de mener sur les évolutions des sciences de la vie et de la santé ;

Constatant que les actions menées par cette Fondation sont incompatibles avec les échanges qui ont lieu habituellement entre scientifiques et médecins et qui contribuent à la découverte de nouvelles connaissances et de nouveaux traitements;

Condamnant les actions entreprises par cette Fondation qui cherche à enrayer la liberté de la recherche et à la liberté d'opinion ;

Nous, médecins et chercheurs des sciences de la vie et de la santé :

- Demandons aux pouvoirs publics de reconsidérer le label « d'utilité publique » attribué à la Fondation Jérôme Lejeune
- Appelons les responsables des institutions scientifiques et universitaires publiques à s'interroger sur les collaborations qu'ils peuvent développer avec la Fondation Jérôme Lejeune.
- Invitons les médecins et chercheurs à bien s'informer des déclarations et de la nature réelle des actions de la Fondation Jérôme Lejeune dans le champ éthique, sociétal et politique avant d'engager quelque activité que ce soit en lien avec elle
- informons les donateurs qu'une partie de leurs dons contribue à financer des actions n'entrant pas strictement dans l'objet de la Fondation et, en tout état de cause, éloignées de la compréhension et du traitement des déficiences intellectuelles d'origine génétique

Signatures à adresser à fjlstop@gmail.com